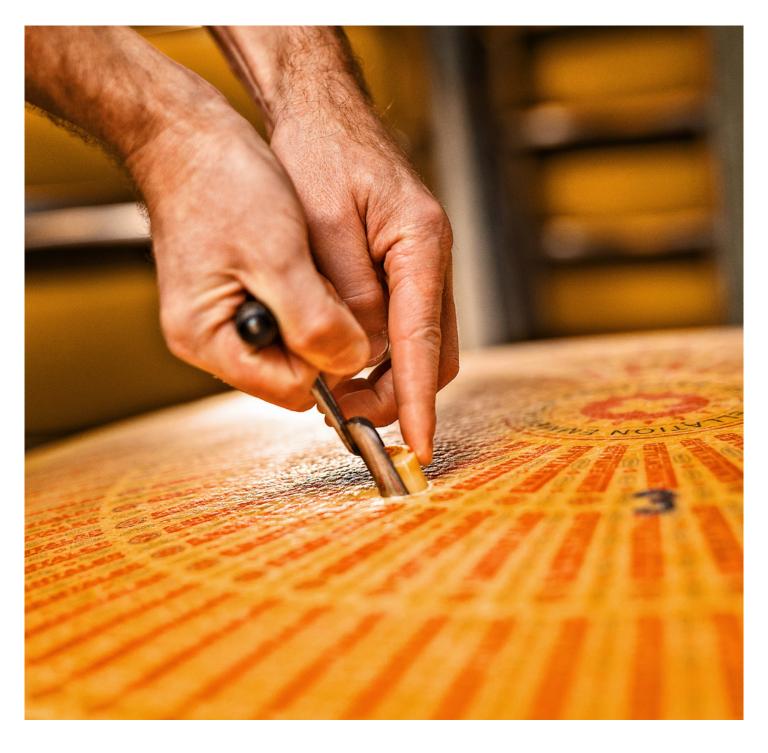
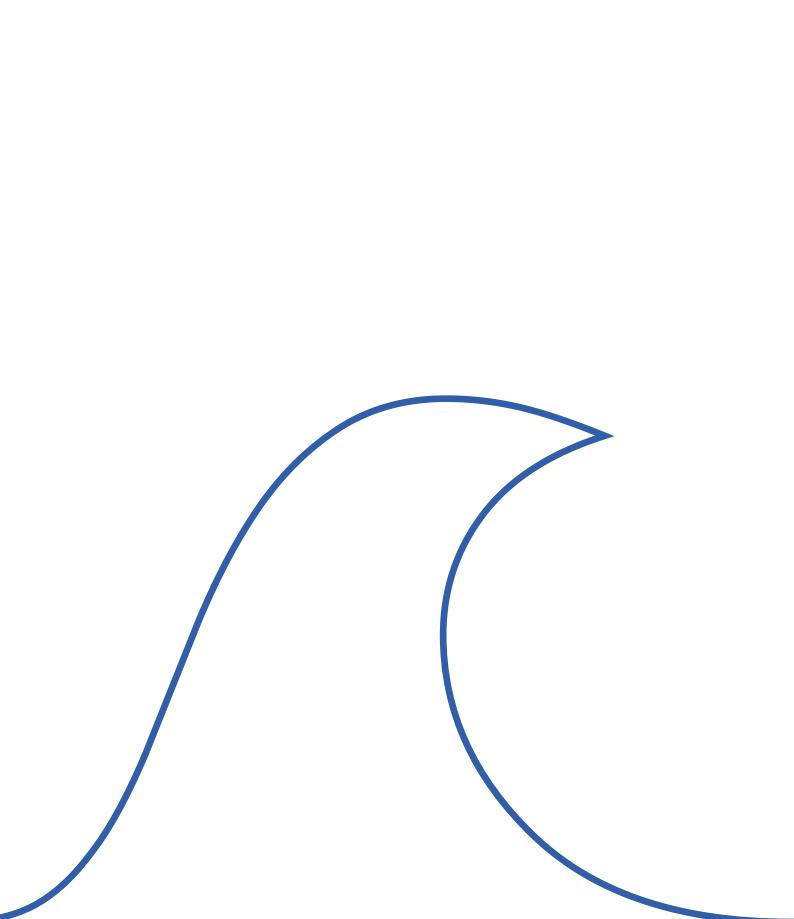
## CAISSE DE PENSIONS DE L'ÉCONOMIE LAITRIÈRE

Une œuvres de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse

# Rapport résumé 2021





# Chers assurés, chers employeurs,

Nous vivons une époque troublée. En 2021, notre vie a été marquée par la pandémie. Mais nous avons malgré tout de quoi nous réjouir : malgré la pandémie de Covid-19, l'économie suisse et notre branche affichent un redressement rapide, et les résultats annuels sont largement supérieurs à ceux de l'année précédente (plus bas historique) dans la plupart des entreprises. Cette impressionnante reprise est un signe encourageant pour notre économie et pour les entreprises de notre branche. Toutefois, le conflit en Ukraine nous met face à de nouveaux défis cette année.

En période d'incertitude, il est essentiel de se fixer des repères pour s'orienter. Le système de sécurité sociale suisse et notamment la prévoyance vieillesse et ses trois piliers (AVS, caisse de pensions, épargne privée) constituent de tels repères. Il est bon de savoir que notre système fonctionne correctement et que nous n'avons pas trop à nous soucier de l'argent, même à la retraite. En contrepartie, employeurs et salariés versent chaque mois des cotisations substantielles à l'AVS et à la caisse de pensions. Confiants que nos œuvres de prévoyance gèrent cet argent avec professionnalisme et la diligence requise, nous restons sereins quant à la période qui suivra notre départ à la retraite. C'est un sentiment agréable.

Mais pour que cette confiance perdure, des réformes de la prévoyance vieillesse s'avèrent parfois nécessaires. Les systèmes et les modèles sous-jacents doivent être régulièrement examinés et adaptés à la réalité. C'est l'affaire des instances politiques. Actuellement, des trains de réformes sont en cours de préparation, tant pour l'AVS que pour la prévoyance professionnelle obligatoire. Plus des solutions sont mises en œuvre rapidement, plus la permanence de la prévoyance vieillesse sera garantie à l'avenir également.

2021 a été une bonne année pour les caisses de pensions et leurs assurés. Les bourses et les marchés ont enregistré des niveaux records qui ont permis de réaliser de bons rendements. La Caisse de pensions de l'économie laitière en a également profité.

Début 2021, la Caisse de pensions de l'économie laitière a augmenté la part des actifs immobilisés autogérés de 22 % à 60 %. En conséquence, la part des placements couverts par l'assurance a reculé à environ 40 %. Ce changement de répartition s'explique par la décision d'un partenaire d'assurance important de ne plus proposer à l'avenir d'assurance complète dans le domaine de la prévoyance.

L'augmentation de la part des actifs immobilisés autogérés s'est avéré payante pour nos assurés en 2021. Avec un rendement total de 11,96 % sur les placements moyens, nous enregistrons une croissance de la fortune significative. Outre la rémunération de cette composante de placement versée par les deux compagnies d'assurance restantes, notre caisse de pensions a dégagé un rendement total de 7,91 %.

Grâce à ce bon résultat, la Caisse de pensions de l'économie laitière a pu continuer à consolider ses réserves en 2021. Parallèlement, le degré de couverture, déjà très bon, a été encore relevé pour s'établir à 125,13 % au 31 décembre 2021. La stabilité et la sécurité qui caractérisent notre caisse de pensions ont pu ainsi être encore améliorées.

Je remercie celles et ceux qui ont contribué à faire de 2021 une année exceptionnelle pour les comptes de notre caisse de pensions.

René Maire

Caisse de pensions de l'économie laitière Président de la commission d'assurance

Actifs	Au 31.12.2021 en CHF	Au 31.12.2020 en CHF
Placements	136 032 339.55	52 273 865.32
Liquidités	962.53	_
Créances et prêts	5 697 297.02	4 529 343.87
Titres	130 334 080.00	47 744 521.45
Créances en titres de gages immobiliers sur immeubles	-	_
Placements auprès de l'employeur	-	_
Immeubles	-	_
Autres placements	-	_
Compte de régularisation actif	473 174.80	-
Actifs provenant de contrats d'assurance	92 571 517.00	184 676 029.35
Actifs	229 077 031.35	236 949 894.67

Passifs	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
	en CHF	en CHF
Engagements	234 686.35	2 124 908.35
Prestations de libre passage et rentes	139 124.35	2 050 556.60
Banques / Assurances	-	_
Autres engagements	95 562.00	74 351.75
Compte de régularisation passif	10 304.75	6 764.35
Réserves de cotisations de l'employeur	1 507 730.80	1 187 007.05
Réserves de cotisations sans renonciation à l'utilisation	1 507 730.80	1 187 007.05
Réserves de cotisations avec renonciation à l'utilisation	-	_
Provisions non techniques	-	_
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	181 672 261.05	204 548 582.30
Capitaux de prévoyance des actifs	79 368 996.05	15 375 272.95
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	3 567 849.00	1 922 574.00
Passifs provenant de contrats d'assurance	92 571 517.00	184 676 029.35
Provisions techniques	6 163 899.00	2 574 706.00
Réserves de fluctuation de valeurs	24 252 157.00	10 787 892.00
Capital de la fondation, fonds libres / découvert	21 399 891.40	18 294 740.62
Situation en début de période	18 294 740.62	14 958 672.31
Augm. / Dimin. prov. d'une liquid. partielle	_	_
Excédent de produits / charges	3 105 150.78	3 336 068.31
Passifs	229 077 031.35	236 949 894.67

	01.0131.12.2021 en CHF	01.0131.12.2020 en CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	16 293 942.57	14 996 188.58
Cotisations des salariés	4 883 642.15	4 743 013.85
Cotisations des employeurs et des indépendants	6 234 589.87	6 066 983.08
<ul> <li>dont retraits des réserves de cotisations de l'employeur en vue</li> </ul>		
de financer les cotisations	-393 690.60	-328 214.30
Primes uniques et versements supplémentaires	4 751 053.95	3 860 769.45
Cotisations d'assainissement salariés	_	_
Cotisations d'assainissement employeurs	_	_
Apports dans les réserves de cotisations de l'employeur	707 763.00	492 183.35
Subsides du fonds de garantie	110 584.20	161 453.15
Prestations d'entrée	11 688 651.72	9 140 715.13
Apports de libre passage	10 572 637.62	9 012 442.78
Apports en cas de reprise d'assurés		
<ul> <li>Provisions techniques</li> </ul>	-	-
<ul> <li>Réserves de fluctuation de valeurs</li> </ul>	-	-
- Fonds libres	-	-
Versements anticipés EPL / divorce	1 116 014.10	128 272.35
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	27 982 594.29	24 136 903.71
Prestations réglementaires	-7 398 145.35	-8 470 347.50
Rentes de vieillesse	-2 304 605.15	<b>-</b> 2 177 531.90
Rentes de survivants	-358 676.35	-334 299.20
Rentes d'invalidité	-318 939.85	-363 721.40
Autres prestations réglementaires	-	_
Prestations en capital à la retraite	-2 445 728.00	-5 367 550.00
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	-1 970 196.00	-227 245.00
Prestations de sortie	-13 385 063.55	<b>-9 327 430.55</b>
Prestations de libre passage en cas de sortie	-12 856 483.65	-8 777 719.80
Transfert de fonds suppl. lors de sorties collectives	_	_
Versements anticipés EPL / divorce	-528 579.90	-549 710.75
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-20 783 208.90	-17 797 778.05
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance,		
de provisions techniques et de réserves de cotisations	-68 743 882.20	-88 823.05
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – actifs	-60 199 876.45	_
Charges / produits de liquidation partielle	-	_
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – bénéficiaires de rentes	-1 645 275.00	147 287.00
Dissolution / constitution de provisions techniques	-3 589 193.00	-72 141.00
Rémunération du capital épargne	-2 995 465.35	,2141.00
Dissolution / constitution de réserves de cotisations	-314 072.40	-163 969.05
Produits de prestations d'assurance	70 662 344.82	20 202 401.40
Prestations d'assurance	62 838 142.40	17 988 688.25
Part d'excédents provenant des assurances	7 824 202.42	2 213 713.15

	01.0131.12.2021 en CHF	01.0131.12.2020 en CHF
Charges d'assurance	-7 350 512.40	-25 640 139.40
Produits de prestations d'assurance	-1 517 513.95	-10 794 901.40
- Prestations d'assurance	-2 297.80	-8 258 399.65
<ul> <li>Part d'excédents provenant des assurances</li> </ul>	-1 283 283.15	-2 143 235.25
<ul> <li>Primes pour frais de gestion brutes</li> </ul>	-231 933.00	-393 266.50
Apports uniques aux assurances	-5 755 824.20	-14 781 127.10
Cotisations au fonds de garantie	<b>-</b> 77 174.25	-64 110.90
Résultat net de l'activité d'assurance	1 767 335.61	812 564.61
Résultat net des placements	15 180 310.02	3 288 150.15
Résultat des liquidités	-5 375.90	_
Résultat des créances et prêts	3 958.95	-45 577.10
Résultat des titres	15 575 708.32	3 741 034.10
Résultat des créances en titres de gages immobiliers	_	_
Résultat des placements auprès de l'employeur	-	-
Résultat des immeubles	-	-
Rémunération de l'avoir de vieillesse non assuré	_	-264 439.60
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage	-	_
Intérêts sur les réserves de cotisations de l'employeur	-6 651.35	-5 861.40
Frais de gestion de fortune	-387 330.00	-137 005.85
Dissolution / constitution de provisions non techniques	_	-
Autres produits	504.65	1 590.96
Produits de prestations fournies	400.00	1 200.00
Autres produits	104.65	390.96
Autres charges	-3 508.00	-639.00
Frais de gestion	-375 226.50	-347 097.41
Administration générale	-349 199.05	-331 071.66
Frais de marketing et de publicité	_	_
Activités de courtage	_	_
Organe de révision et Expert en matière de prévoyance professionnelle	-24 037.45	-14 441.75
Autorités de surveillance	-1 990.00	-1 584.00
Excédent de produits / charges avant constitution / dissolution des		
réserves de fluctuation	16 569 415.78	3 754 569.31
Dissolution / constitution des réserves de fluctuation	-13 464 265.00	-418 501.00
Excédent de produits / charges	3 105 150.78	3 336 068.31

#### Forme juridique et but

La Caisse de pensions de l'économie laitrière est une œuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, sise à Berne. A travers sa caisse de pensions, la fondation proparis a pour but de permettre aux indépendants ainsi qu'aux entreprises membres de bénéficier de la prévoyance professionnelle selon la LPP, et éventuellement, de la couverture des autres besoins en prévoyance dans le cadre du 2º pilier, à des conditions simples et avantageuses.

#### Organe suprême, direction et droit de signature

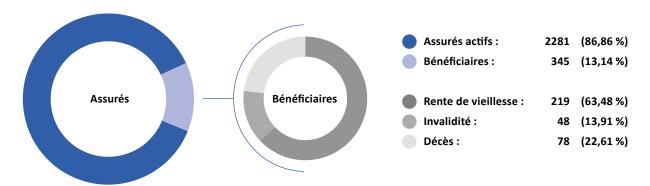
La commission d'assurance paritaire de l'œuvre de prévoyance se compose des membres suivants :

	Fonction	Empl./Sal.	Durée du mandat
Maire René	Président	Représentant des sal.	2019–2022
Gygax Jacques	Vice-président	Représentant des empl.	2019–2022
Böhlen Ulrich	Membre	Représentant des sal.	2019–2022
Rüegg Roland	Membre	Représentant des empl.	2021-2022
Schmutz Christian	Membre	Représentant des sal.	2019-2022
Stalder Daniel	Membre	Représentant des sal.	2019-2022
Streit Christophe	Membre	Représentant des empl.	2021-2022
Zemp Roman	Membre	Représentant des empl.	2021–2022
Adresse de l'organe d'exécution	Caisse de pensions de l'éco c/o Caisse AVS Milchwirtsc Wyttenbachstrasse 24, Pos	haft	
Téléphone E-mail	031 384 31 30 pkmilchwirtschaft@ak34.cl	<u>h</u>	
Organe de direction	Organe d'exécution de la Caisse AVS Milchwirtschaft Directeur de la caisse de pensions: Adrian Brunner		
Droit de signature	Les actes juridiques ne peu	pas de personnalité juridique vent être exécutés que par d ridique) disposant du droit de	es représen-

#### Experts, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

Expert en matière de prévoyance professionnelle	Partenaires contractuels : Keller Experten AG, Frauenfeld Expert exécutant : Matthias Keller, Expert en caisses de pensions CSEP
Organe de révision	Ernst & Young AG, Berne Réviseur principal : Marco Schmid
Autres conseillers	Secrétariat de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, Berne Michael Krähenbühl
Autorité de surveillance	Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF) Registre n° BE 836 Expertes chargées de la surveillance Audit externe: Esther Wegmüller Examen de l'organisation: Carmen Siegrist

### Structure des groupes d'assurés et de bénéficiaires

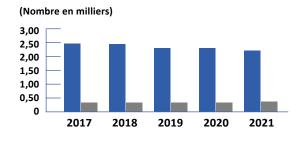


10,6
Assurés actifs, par rente de vieillesse

7,91%
Rendement net des placements

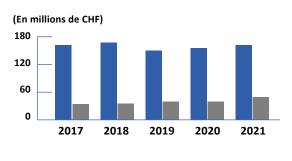
359
Entreprises

# Structure actifs / bénéficiaires de rentes



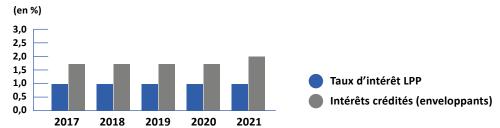
ActifsBénéficiaires de rentes

# Capital de prévoyance des actifs / des bénéficiaires de rentes



ActifsBénéficiaires de rentes

### Taux d'intérêt LPP / Intérêts crédités



Conformément à la décision de la commission d'assurance, les excédents des assureurs ont été transférés dans les fonds libres.

Pour l'année 2021, le taux d'intérêt pour la prévoyance LPP et la prévoyance étendue s'élève à 2,00 % (année précédente 1,75 %), tant pour la part obligatoire que la part surobligatoire de l'avoir de vieillesse.

Dans le régime surobligatoire, les avoirs de vieillesse des hommes (âge terme de 65 ans) sont convertis en rentes à un taux de conversion de 5,00 %. Pour les femmes (âge terme de 64 ans), ce taux est de 4,88 %.

La commission d'assurance n'a décidé d'aucune adaptation des rentes surobligatoires selon l'art. 36 al. 2 LPP.

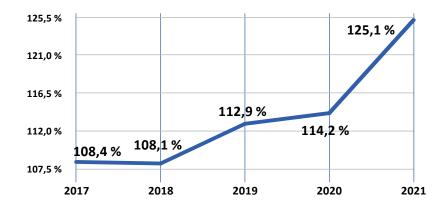
Avoir de vieillesse LPP : CHF 84 249 833

Avoir de vieillesse surobligatoire : CHF 83 728 609

50,2 %

49,8 %

### Degré de couverture au 31.12.



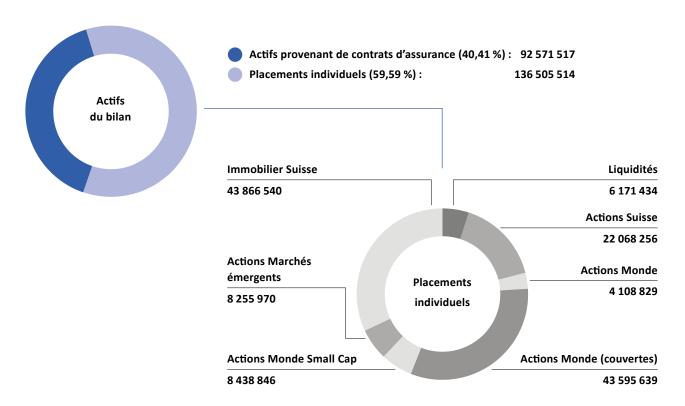
100 %

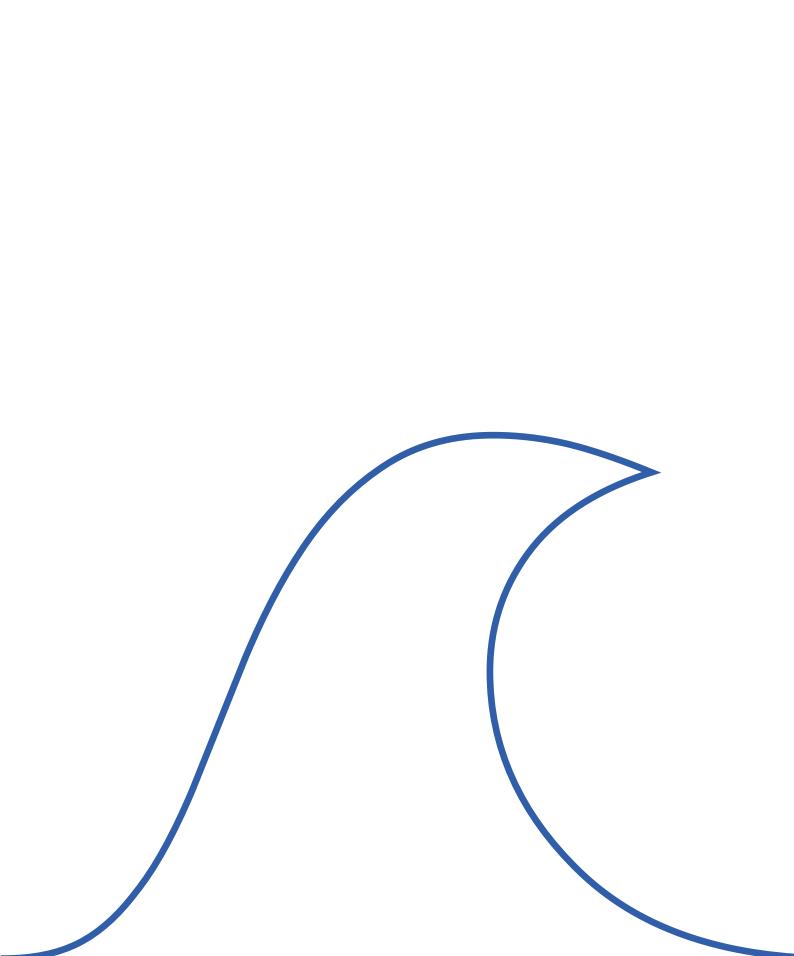
Réserve de fluctuation de valeurs ciblen

99,74 %
Transparence des coûts

0,28 %
Frais de gestion de la fortune (TER)

### Actifs du bilan en CHF 229 077 031





# Caisse de pensions de l'économie laitrière

Wyttenbachstrasse 24 | Postfach | 3000 Bern 22 031 384 31 30 | pkmilchwirtschaft@ak34.ch www.ahvpkmilch.ch

